



## MÉMOIRE

PROJET DE MODIFICATION DE LA LIMITE DU  
PARC NATIONAL DU MONT ORFORD :  
IMPACT SUR LA CHAÎNE DES LACS  
STATIONNEMENT P5 ET CHEMIN DES BÛCHERONS

Présenté par :

L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA CHAÎNE DES LACS (ARCDL)

Rédigé par Mario Brault, président

Au :

BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES EN ENVIRONNEMENT

(BAPE)

CANTON D'ORFORD,

MARS 2023

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
• INTRODUCTION : L'ARCDL.....	3
• LA CHAÎNE DES LACS .....	3
• LE CHEMIN DES BÛCHERONS .....	4
• LE STATIONNEMENT P5 .....	4
• CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉROSION ET À L'APPORT DE SÉDIMENTS.....	5
• CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	6
• FIGURES	
○ FIGURE 1 : GRAND BASSIN VERSANT DE LA CHAINE DES LACS .....	7
○ FIGURE 2 : BASSIN VERSANT IMMÉDIAT DE LA CHAINE DES LACS .....	8
○ FIGURE 3 : LA CHAINE DES LACS, LE STATIONNEMENT P5, LE CHEMIN DES BÛCHERONS .....	9

## INTRODUCTION : L'ARCDL

L'Association des Riverains de la Chaîne des Lacs d'Orford (« **ARCDL** ») est un organisme à but non lucratif créé au début des années 1970, immatriculé au registre des entreprises depuis 1995 et dont la *mission* est de :

- 1) *Promouvoir la conservation et l'amélioration de la qualité des eaux de nos lacs.*
- 2) *Protéger les rivages et les bassins versants des lacs contre tout changement qui pourrait leur être nuisible.*
- 3) *S'occuper de tout problème environnemental qui pourrait surgir concernant la qualité de l'environnement de la communauté.*

L'ARCDL regroupe présentement quelque 180 membres en règle, en grande majorité des propriétaires riverains de la Chaîne des Lacs. Le grand bassin versant de la Chaîne des Lacs inclut aussi deux autres lacs d'importance et leurs bassins versants respectifs, soit les lacs Bowker et Stukely.

L'ARCDL présente un mémoire pour exprimer ses préoccupations par rapport au *PROJET DE MODIFICATION DE LA LIMITE DU PARC NATIONAL DU MONT ORFORD*.

## LA CHAÎNE DES LACS

La CHAÎNE DES LACS désigne l'ensemble des plans d'eau suivants : le lac Bran-de-Scie, le lac Leclerc, le lac des Monts, le lac Simoneau et la Rivière-aux-Herbages. Les principaux tributaires de la Chaîne des Lacs sont les ruisseaux en provenance du lac Stukely (*ruisseau Stukely*) se déversant dans le lac Bran-de-Scie, ainsi que ceux du lac de la Mine (*ruisseau de la Mine*) et du lac Bowker (*Rivière-aux Herbages nord*) qui se déversent au lac Simoneau dans sa partie nord-ouest. (Voir *Figure 1 : Grand Bassin versant total de la Chaîne des Lacs*, page 7).

D'autres ruisseaux de moindre importance se déversent aussi dans les plans d'eau de la Chaîne des Lacs. Il faut noter que les ruisseaux identifiés S1 et M1 à la figure 2 du présent mémoire (*Bassin versant immédiat de la Chaîne des Lacs*, page 8) prennent source dans le secteur du Mont des Trois Lacs. L'exutoire de la Chaîne des Lacs est la Rivière-aux-Herbages, qui traverse la route 220 (en ponceau) pour se déverser dans le lac Fraser

La Chaîne des Lacs se situe immédiatement à l'ouest de la limite ouest du *secteur du Mont des Trois Lacs* proposé par l'agrandissement du Parc du Mont-Orford, au nord de la route 220. La partie ouest de ce secteur, incluant la façade ouest du Mont des Trois Lacs, fait clairement partie du bassin versant de la Chaîne des Lacs, d'où l'intérêt de l'ARCDL dans ce dossier. Le chemin des Bûcherons ainsi que le stationnement P5 proposé dans le projet font particulièrement l'objet de nos préoccupations.

Comme plusieurs des plans d'eau du Québec, ceux de la Chaîne des Lacs présentent des vulnérabilités. Celles-ci font l'objet d'une surveillance constante par les membres de l'ARCDL. Au

cours des dernières années, certains secteurs de la Chaîne des Lacs ont vu une densification de la population riveraine avec les conséquences qui en découlent : un plus grand nombre d'utilisateurs réguliers et de visiteurs saisonniers, plus de plaisanciers sur l'eau, plusieurs nouveaux projets de construction. Les lacs sont envahis par le myriophylle à épis, une plante exotique envahissante. L'augmentation de la circulation automobile sur les rues et chemins municipaux a occasionné d'importants travaux de réfection. Le nettoyage et l'entretien plus régulier des fossés a augmenté les risques de l'apport de sédiments dans les lacs. Heureusement, la municipalité du Canton d'Orford a pris des actions positives (formation de ses employés de voirie, construction de bassins de sédimentation et bermes de rétention) sur les rues et chemins municipaux afin de contrôler et réduire au minimum la quantité de sédiments transportés vers les plans d'eau.

### **LE CHEMIN DES BÛCHERONS**

Le chemin des Bûcherons fait partie du réseau de chemins entourant la Chaîne des Lacs. Il dessert principalement les riverains habitant du côté Est du lac des Monts et du lac Simoneau (Figure 3, page 9).

C'est un chemin privé gravelé qui ne rencontre pas la plupart des normes provinciales ou municipales. Ce chemin présente de fortes déclivités, des courbes très accentuées et l'absence d'ouvrages de drainage adéquats (plusieurs tronçons sans fossé). L'entretien du chemin est déficient, étant limité à l'épandage occasionnel de quelques chargements de camion de granulats sans véritable contrôle qualitatif. La qualité de l'entretien de ce chemin fait déjà régulièrement l'objet de plaintes de la part des utilisateurs, en majorité des riverains. La municipalité n'entretient pas ce chemin, à l'exception du déneigement de la section nord du chemin à partir de l'intersection du chemin des Littorelles. L'érosion n'y est pas contrôlée, ce qui pose réellement problème étant donné les fortes pentes. Aucun bassin de sédimentation ni aucune berme de contrôle de la vitesse d'écoulement de l'eau n'ont été aménagés pour prévenir l'écoulement de sédiments vers les lacs des Monts et Simoneau. De petits ruisseaux (non répertoriés) et quelques petites décharges s'écoulent à partir du chemin des Bûcherons vers ces lacs, ce qui accroît les risques d'apport de sédiments à nos plans d'eau. Les fortes pentes entre le chemin des Bûcherons et les lacs des Monts et Simoneau augmentent considérablement le risque d'écoulement de sédiments vers ces lacs.

### **LE STATIONNEMENT P5**

Le projet d'agrandissement du Parc National du Mont Orford prévoit la construction d'un stationnement (P5) de 100 places à l'emplacement de l'ancienne carrière situé sur le chemin des Bûcherons (Figure 3, page 9). Ce projet de stationnement implique des travaux d'importance.

L'ARCDL est très préoccupée par cette partie du plan. Il est raisonnable d'anticiper que ce stationnement attirera de nombreux utilisateurs au secteur du Mont des Trois Lacs. Nous reconnaissons en effet que ce secteur sera très attrayant et nous comprenons la volonté des promoteurs d'en faciliter l'accès.

Lors des journées de forte affluence, ce stationnement risque d'être rempli à capacité. Ceci implique la circulation d'au moins 200 véhicules par jour (100 aller-retours ou plus) sur le chemin des Bûcherons pendant les périodes de forte affluence, en addition de la circulation normale des résidents et villégiateurs.

Bien que nous ne nous sommes pas penchés sur une analyse complète en ce sens, il nous est aussi permis de croire que l'utilisation accrue du chemin des Bûcherons dans sa configuration actuelle engendrera des enjeux de sécurité pour ses usagers : les résidents, les visiteurs du parc, cyclistes et piétons. Nous recommandons fortement que le promoteur du projet de stationnement P5 se penche sérieusement sur la sécurité des futurs utilisateurs du stationnement et du chemin des Bûcherons. Nous n'avons trouvé aucune évidence que telle analyse ait été entreprise à ce jour.

### **CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉROSION ET À L'APPORT DE SÉDIMENTS**

Dans le « **Plan de conservation – Parc National du Mont Orford** » (Sépaq, 2022, *Plan de conservation 2022-2027 – Parc national du Mont-Orford, Sépaq (document DB1 : Projet de modification de la limite du parc national du Mont Orford)*), à la page 10, le ruissellement et la sédimentation qui en découle sont désignés comme une vulnérabilité du lac Stukely sur laquelle la Sépaq devra intervenir :

*« L'absence d'aménagement permettant la rétention des eaux s'écoulant des infrastructures est la principale cause de la sédimentation observée. Afin de corriger le drainage des infrastructures actuelles, une analyse de la problématique doit être réalisée afin de proposer les bons aménagements et améliorer la qualité de l'eau de ruissellement ... ».*

L'ARCDL soumet que l'achalandage prévu au stationnement P5 et les conditions observées sur le chemin des Bûcherons présentent le fort potentiel d'un risque similaire à celui observé par la Sépaq au lac Stukely.

Considérant les enjeux soulevés dans le présent mémoire et la reconnaissance, par la Sépaq, de la vulnérabilité résultant de l'apport de sédiments dans un lac du parc actuel, l'ARCDL demande que le même soin soit apporté à la protection des plans d'eau de la Chaîne des Lacs. Par conséquent, les infrastructures de drainage du chemin des Bûcherons doivent être analysées et corrigées et un soin particulier devra être apporté à la conception et la construction du stationnement P5.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'ARCDL soumet respectueusement au BAPE et recommande au ministère que :

- L'état général et la configuration du chemin des Bûcherons soit évalués avec soin dans un souci de sécurité des utilisateurs et afin d'en assurer éventuellement l'entretien adéquat, compte tenu d'un achalandage accru, résultant de l'accès futur au secteur du Mont des Trois Lacs ;
- Ce chemin soit amélioré et mis aux normes avant ou concurremment à la construction du stationnement P5;
- Des mesures de drainage, de contrôle de l'érosion et de prévention d'écoulement de sédiments soient instaurées au stationnement P5 et tout le long du chemin des Bûcherons afin de protéger les lacs des Monts et Simoneau d'un apport de sédiments non souhaitable.

FIGURE 1 : Grand bassin versant – Chaîne des Lacs

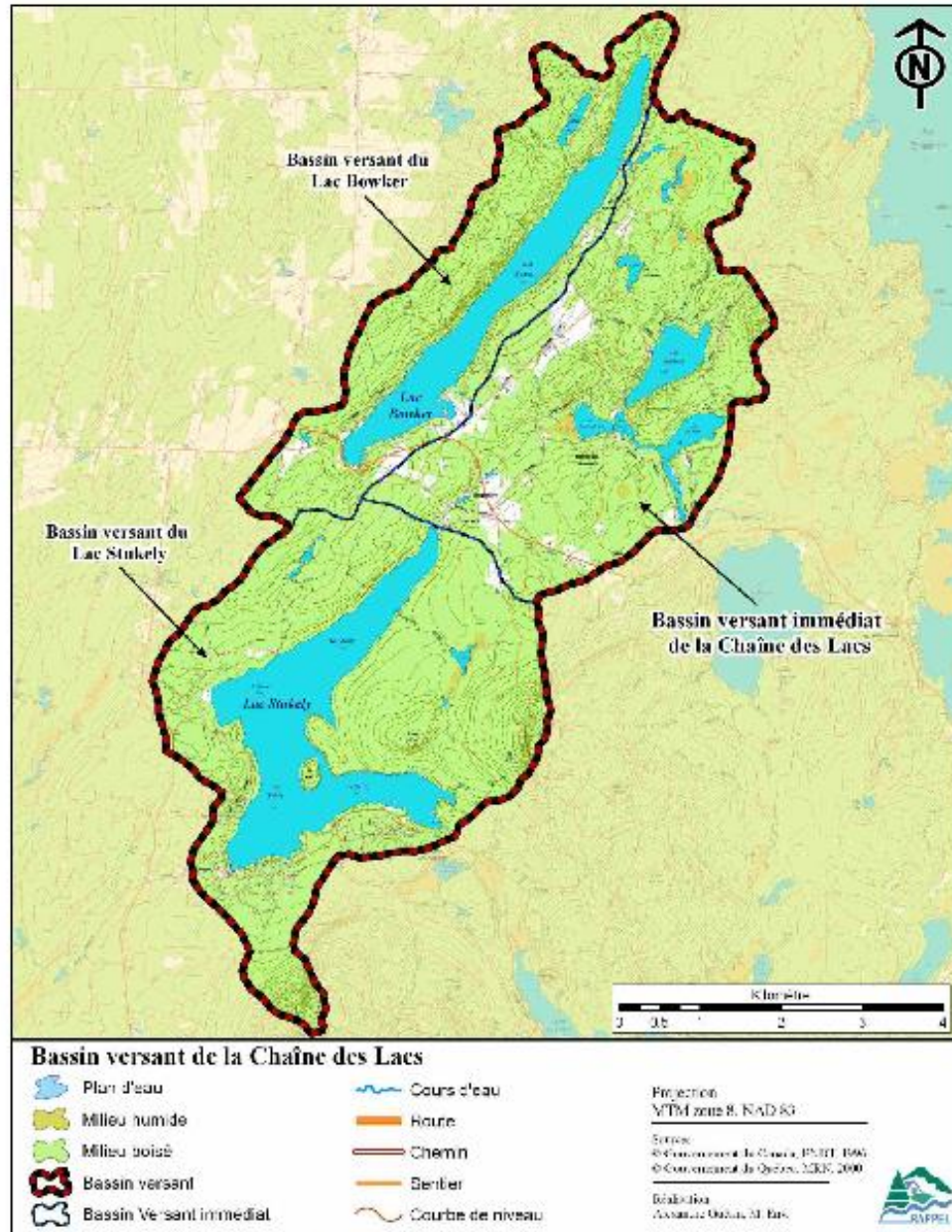
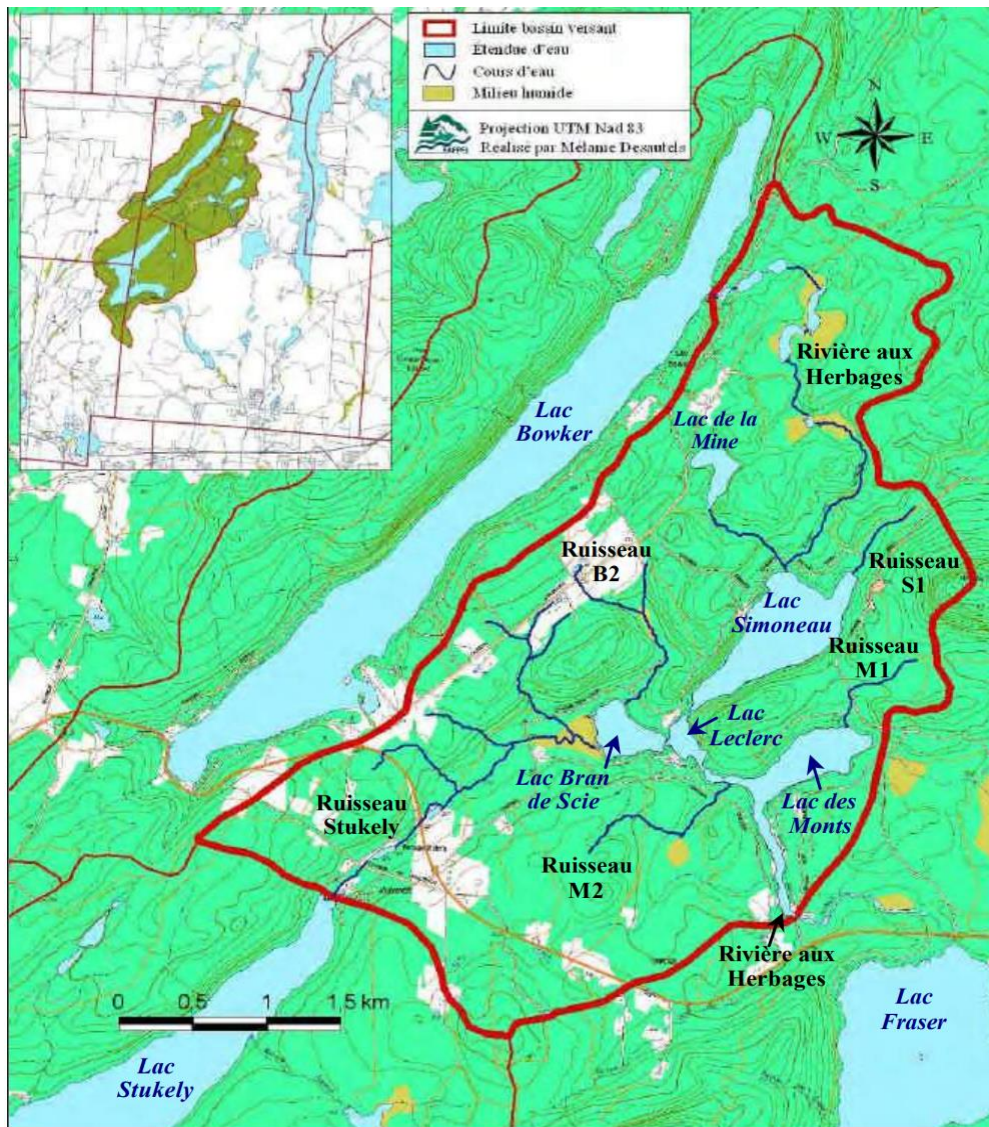


FIGURE 1 : BASSIN VERSANT DE LA CHAÎNE DES LACS

FIGURE 2 : Bassin versant immédiat – Chaîne des Lacs



NB : La délimitation du bassin versant a été réalisée à partir des données topographiques au 1 : 20 000.



Diagnostic environnemental global de la Chaîne des Lacs

- 2 -

Source : Rapport S.A.G.E (Schéma d'action global pour l'eau), *Diagnostic Environnemental Global du Bassin Versant Immédiat de la Chaîne des Lacs (municipalité du Canton d'Orford)*, RAPPEL, février 2006, page 10.

Figure 3 : La Chaine des Lacs, le Stationnement P5 projeté, le Chemin des Bûcherons

